



Comment Investir en Loi « Scellier Censi Bouvard LMNP » en Maisons Médicalisées à Ajaccio (Ehpad) ?

Beaucoup mieux que la Scellier Classique !...

Résidence Médicalisée en loi Scellier Censi Bouvard et LMNP à Ajaccio et possédant l'AIDE SOCIALE du Conseil Général de Corse du Sud.

Les 6 Avantages principaux de l'investissement Ehpad à Ajaccio :

- 1- Pour votre investissement immobilier neuf, sous le régime « LMNP-Scellier-Bouvard » vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 25% du prix de l'immobilier HT (frais de notaire compris), réparti sur 9 ans en 2010 et 20% en 2011. C'est-à-dire, jusqu'à **8 333 euros/an d'économie d'impôt.**
- 2- Vous bénéficiez en outre de la récupération de TVA au taux de 19,6% et 8% (jusqu'à 24 000 euros, environ).
- 3- **Préparez votre retraite complémentaire**, avec un faible effort d'épargne (moins de 100 euros/lit), car vous cumulez la récupération de la TVA et les Avantages fiscaux de la loi Scellier Classique.
- 4- **Loyers garantis à 100% par bail commercial sur 12 ans (renouvelable)**, par un exploitant agréé par de nombreuses banques nationales, avec une TVA réduite sur les loyers de 2,1%.
- 5- L'exploitant possède une **Aide sociale du département à hauteur de 50%, par le conseil général de Corse du Sud.**
- 6- Pas de risques frais de gestion, comme dans la loi Scellier et rendement net très important, par rapport à la loi Scellier Classique (via bail commercial ferme).
- 7- **Pas d'apport de trésorerie**, car financement à 100% de l'opération, par nos partenaires.

Commercialisation exclusive par : Site web: <http://www.vip-patrimoine.com>

Contacteur : Mr Guinot Jean-François au 06 84 333 776 ou 01 56 69 32 ou 27